

Compte rendu de la réunion du 25 février 2009

Présents : 13 conseillers

Absents excusés : DARGERY Alain – PASCAREL Grégory

Secrétaire : Evelyne BOYER

Date de convocation : 17 février 2009

Le compte rendu de la dernière réunion est accepté à l'unanimité.

Vote des comptes administratifs : Gérard PETIT, désigné président de séance explique les résultats des différents comptes.

- Budget Principal

	Dépenses	recettes	Solde
Section de fonctionnement	431 440,94	525 763,80	94 322,86
Section investissement	349 636,19	288 554,97	-61 081,22
Restes à réaliser	195 628,67	221 987,20	26 358,53
Total cumulé	976 705,80	1 036 305,97	59 600,17

Le total cumulé des sections de fonctionnement et d'investissement fait apparaître un excédent de 59 600,17€ qui permettra d'alimenter le budget 2009.

- Budget Assainissement

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	25 570,15	39 893,54	14 323,39
Section investissement	48 337,35	16 634,74	-31 702,61
Restes à réaliser	129,60		-129,60
Total cumulé	74 037,10	56 528,28	-17 508,82

Le budget d'assainissement accuse un déficit de 17 508,82 malgré une subvention versée par le budget principal de 15 000 €.

- Budget Boulangerie

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	12 520,78	17 234,96	4 714,18
Section investissement	22 239,37	16 350,04	-5 889,33
Total cumulé	34 760,15	33 585,00	- 1 175,15

Budget alimenté uniquement par les loyers versés et par les échéances d'emprunt à rembourser. Le petit déficit résulte du remboursement d'échéances d'emprunt avant la mise en location de la boulangerie.

- Budget Lotissements

o lotissement des Gardes

	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	4 400,28	4400,28	0
Section investissement	6 458,36	2 629	- 3 829,36
Total cumulé	10 858,54	7 029,28	-3 829,36

○ Terrains école

	Dépenses	Recettes	solde
Section de fonctionnement	99 003,14	99 003,14	0
Section investissement	99 003,14	73 000	- 26 003,14

Après examen des différents comptes administratifs, nous nous apercevons que la commune a un endettement conséquent. Les recettes sont faibles car la population vignolaise stagne; près de 50 maisons sont vides.
Les différents budgets sont votés à l'unanimité.

- Vote des comptes de gestion : unanimité.

- Informations sur la Poste de Vignols. Une pétition a circulé dans les différents commerces pour le maintien du service public dans la commune. Le courrier reçu du Directeur départemental de la poste informait d'un fonctionnement réel de 11 heures sur 35 heures d'ouverture hebdomadaire. Si la fermeture se confirme, il y aura transformation en agence postale gérée par la commune. La commune serait obligée d'investir dans un local aménagé et de recruter du personnel. Le conseil municipal, à l'unanimité, demande à Monsieur de Maire de prendre une délibération pour le maintien d'ouverture du bureau de poste en l'état actuel.

-Modification de l'article 5 des statuts de la communauté de communes : le nouvel article sera ainsi rédigé : « le bureau est composé de neuf membres parmi lesquels est élu le président de la communauté et sept vice-présidents ». Accord unanime du conseil.

-Demande de subvention « chemin de la marquise » : un devis a été établi par la DDE. Une demande de subvention va être déposée . Accord unanime du conseil.

- Demande de subvention pour le mur du cimetière : un devis a été établi pour clôturer le cimetière côté pré. Le projet peut être subventionné à hauteur de 25 %. Accord unanime du conseil pour demander la subvention.

- Adhésion à la Mission locale d'arrondissement de Brive : cette structure s'occupe des jeunes de 16 à 25 ans sans emploi. La cotisation est fixée 369, 20€. Accord du conseil.

Questions diverses :

D. Meyer présente la dernière version du plan des rues qu'il vient de réaliser. Il fait également le point sur le site internet communautaire. Il souligne que la route départementale se fissure vers chez lui et que la bouche d'égout devant sa maison se soulève à chaque passage de véhicules.

F. Prodel informe que les saignées réalisées sur la route d'Ornac ne sont pas adaptées et peuvent être dangereuses en cas de croisement de véhicules.

Cérémonie FNACA du 19 mars : le dépôt de gerbe aura lieu à 18 heures.

Stèle de la Garédie : il est convenu d'aménager le devant de la stèle pour poser le pupitre lors de la cérémonie annuelle.

Déplacement chemin public : M. Guy René a demandé le déplacement du chemin public qui longe la RD 31 aux planches. Une enquête publique est nécessaire. Les frais de géomètre et de notaire sont payés par le demandeur. A revoir.